



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E99226

VALABLE JUSQU'AU 22/04/2026

ÉDITÉ LE 26/02/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2008

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/05/2016  
7 000

Raison sociale : AT TOITURE

28 RUE DE BARBEAUMONT  
54200 BRULEY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANCY 2008 B 383

Siret : 503 598 633 00017

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 54 2368

Assurance Responsabilité Travaux :  
ABEILLE IARD & SANTE 78749582

Assurance Responsabilité Civile :  
ABEILLE IARD & SANTE 78749582

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 03 83 64 47 89

Portable : 06 42 60 48 39

Fax :

Site Internet :

E-mail : accueil@at-toiture.fr

Responsabilité légale :  
THOUVENOT ALEXIS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité            | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 14/12/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY  
18 ALLEE DE LONGCHAMP  
54600 VILLERS LES NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.